



Comité de travail relatif à la vocation future du presbytère de Pont-Rouge
Rencontre numéro 4
31 mai 2021-Zoom

Compte-rendu

Étaient présents : Simon Julien, Jean Tourangeau, André Dorval, , Mario Dupont, Hélène Gagnon, Karine Vachon-Soulard

Absences : Agathe Bussièrès, Sylvie Germain

1. Présentation de l'ordre du jour de la rencontre

Karine présente l'ordre du jour.

2. Retour sur le compte-rendu du 24 septembre 2020

Karine présente le compte-rendu de la dernière réunion.

3. Financement du carnet de santé

La MRC de Portneuf a lancé son programme d'aide financière à la restauration patrimoniale. Pour un carnet de santé, le programme rembourse jusqu'à 70% des dépenses admissibles pour un maximum de 5000\$. Voir les détails du programme ici :

<https://portneuf.blob.core.windows.net/media/5355/programme-daide-financi%C3%A8re-%C3%A0-la-restauration-patrimoniale.pdf>

4. Soumissions

La soumission reçue par STGM totalise 16 000\$. Nous ferons donc la recherche de soumissions auprès d'autres firmes potentiellement moins dispendieuses :

- Patri-Arch
- Marie-Josée Deschênes Architecte
- Axys Consultants

Karine vérifiera également auprès de Éliane Trottier à la MRC de Portneuf. Pour le financement du carnet de santé, des partenaires devront être trouvés pour combler le manque à gagner, le programme ne finançant que 70% des dépenses. La CLHPR peut investir un montant de même que possiblement la Ville de Pont-Rouge. Simon Julien suggère également d'approcher le Grenier des trouvailles et la Caisse Desjardins via le Fonds d'aide au développement du milieu. André suggère de s'informer sur la Fondation du patrimoine religieux et le financement possible de ce côté.

5. Projets similaires et comparables

André Dorval présente le résultat de ses recherches. Voir document en annexe.

6. Organisation Remue-méninge

Le comité s'accorde sur l'importance de procéder à une consultation publique : le presbytère est une propriété publique, collective, pour la communauté. C'est un patrimoine qui appartient à tous. La consultation publique permet d'impliquer les membres de la communauté et de susciter l'engagement. Cette séance peut faire émerger de nouvelles idées et aboutir à l'implication de nouvelles personnes soucieuses de la sauvegarde du patrimoine. Le comité souhaite donc organiser en collaboration avec le CCOL, la Fabrique et la CLHPR, une séance d'informations présentant un état des lieux de la situation du presbytère. La séance se ferait de préférence en présentiel à l'automne au Moulin Marcoux. Une visite du presbytère pourrait être organisée par la suite.

7. Prochaine rencontre

Date à déterminer.

PRESBYTÈRE DE PONT-ROUGE :

PETITE RECHERCHE SUR L'EXPÉRIENCE DES AUTRES

DE NOMBREUX PRESBYTERES À VENDRE

Ils sont nombreux les presbytères et lieux de culte à vendre au Québec. À l'hiver 2021, dans les annonces, on trouve plusieurs presbytères désaffectés mis en vente autour ou à moins de \$ 200K. On constate que la désaffectation est un problème généralisé qui a un impact à la fois financier et patrimonial.

Par exemple : St-Cécile de Lévrard à \$ 160K; St-Martyrs canadiens à \$182K; Lefebvre à \$214K; St-Adrien d'Irlande à \$235K; St-Magloire à \$169K; St-Georges de Beauce à \$219K. Certains ont été acquis par des particuliers pour un usage personnel, pour tenir un gîte, opérer une résidence pour personnes âgées ou un commerce comme une boulangerie.

Édifices souvent dotés de caractéristiques architecturales et patrimoniales intéressantes, ils se prêtent bien à des usages culturels, sociaux ou communautaires. Chaque situation est un cas d'espèce qui dépend de la réalité locale et souvent d'initiatives personnelles qui font la différence. Un petit tour d'horizon d'expériences connues peut inspirer quant aux solutions possibles à Pont-Rouge.

QUELQUES EXPÉRIENCES INTÉRESSANTES

1- NEUVILLE

Le cas de Neuville est très intéressant. La ville a acquis le presbytère (\$ 185K), l'église (\$1.) et la chapelle (\$1.) et en assume la totalité de l'entretien. L'usage de l'église à des fins de culte est régi par un contrat quinquennal et le presbytère est occupé par le bureau du maire en plus d'accueillir des activités culturelles (expositions, cours). La mise aux normes initiale des bâtiments a été de l'ordre de \$ 1 million, incluant les subventions. Neuville a profité d'un contexte facilitant : la ville avait besoin de locaux, les bâtiments étaient d'un grand intérêt patrimonial et l'administration était sensible à la valeur de son patrimoine.

2- BATISCAN

Le vieux presbytère de Batiscan a été acquis par la municipalité et converti en centre d'interprétation. Le terrain, incluant le presbytère et les vestiges de l'ancienne église, a été classé en 1984. La gestion du centre est assurée par un OBNL qui, outre les recettes d'inscriptions annuelles, peut recevoir des dons. Le conseil d'administration inclut d'office un représentant de la municipalité. Depuis 2009, le vieux presbytère de Batiscan fonctionne en réseau dans le cadre d'un partenariat avec le moulin seigneurial de Pointe du lac et la Société du site Madeleine de Verchères. L'entente de partenariat qui permet la mise en commun de ressources et une synergie de programmation est renouvelée à chaque année et se concrétise par une table de concertation. L'organisme est soutenu annuellement au fonctionnement par le MCC. Les aides financières pour les projets d'immobilisation sont versées par le MCC à la municipalité de Batiscan puisque, à titre de propriétaire, elle assume les travaux. Facteur d'attrait touristique, le vieux presbytère présente une exposition permanente et une exposition provisoire différente à chaque année. Des activités d'animation, de location de locaux ainsi qu'une boutique offrant artisanat et produits locaux complètent la gamme de services. L'équipe du vieux presbytère, en fonction de mai à octobre, est également chargée des visites guidées de l'église de Batiscan. En 2018-19, ils ont accueilli 6380 visiteurs. Les coûts d'opération en 2019-20 étaient de l'ordre de \$ 172K. Les revenus d'opérations ainsi que des dons sont de l'ordre de \$ 30K

3- SCOTT

Le vieux presbytère St-Maxime de Scott en Beauce a été mis en valeur et profite d'une nouvelle vocation grâce à l'initiative de quelques personnes qui se sont regroupées dans un OBNL et acquis l'édifice. L'organisme qui a pour nom NOUAISSONS, se présente comme une initiative artistique et culturelle qui valorise la ruralité québécoise, le lien social et le rapport entre culture et agriculture. La programmation inclut : résidences d'artistes, formations en arts et en agriculture, expositions, lectures et prestations des artistes en résidence. Les artistes multidisciplinaires en résidence sont invités et exposés aux vertus du jardinage et de l'agriculture. Ce lieu assez original semble bien fonctionner depuis 3 ou 4 ans et son impulsion est redevable à quelques personnes.

4- ÉGLISE ET MUSÉE DES ÉCUREUILS

L'ancienne église St-Jean Baptiste, dans le secteur Les Écureuils à Donnacona, est depuis 2017 la propriété d'un OBNL du nom de « Relais de la Pointe- aux- Écureuils ».

L'organisme a acquis pour \$ 1 symbolique l'immeuble et les terrains adjacents de la fabrique Notre-Dame de Donnacona. L'organisme qui a pour but la sauvegarde de l'édifice et de la vie communautaire, organise des activités et loue les espaces de l'église. La vente de cartes de membres, la tenue d'expositions, de pièces de théâtre et d'activités commerciales ponctuelles contribuent au financement. En juin 2019, un nouveau musée s'est ajouté dans le jubé de l'église qui présente une exposition permanente de plus d'une centaine de pièces d'intérêt.

5- SAINT-VENANT DE PAQUETTE

Dans la région de Coaticook, un petit village rural de moins de 200 habitants dont la survie était incertaine, est devenu le lieu d'une initiative culturelle intéressante fondée sur la mise en valeur d'un ensemble constitué de l'église-musée, d'un sentier poétique, d'une maison de l'arbre et d'une piste cyclable qui servent de prétextes à l'accueil d'événements et de touristes. En Mars 2000, un OBNL du nom de « Les amis du patrimoine de St-venant- de- Paquette » faisait l'acquisition de l'église, du cimetière, de la Fabrique et du terrain. Un centre d'accueil des visiteurs ainsi qu'un restaurant complètent les infrastructures.

Si l'initiative a profité dès le début de dons privés et de bénévolat, elle vise aujourd'hui l'autofinancement d'une structure qui compte quelques postes permanents et plusieurs emplois d'été et constitue une réelle signature pour la région.

6- LE PROJET « MAISON MÈRE » À BAIE ST-PAUL

En 2017, l'ensemble conventuel des Petites franciscaines de Marie était cédé pour \$800K à un OBNL créé par la municipalité. Il s'agit d'un complexe très important qui compte plusieurs bâtiments et terrains abritant notamment un musée, une chapelle et un jardin dont l'OBNL s'engage à poursuivre la mission. Par son importance, le projet est plus proche de l'acquisition du couvent des sœurs par la municipalité de Pont-Rouge que de l'acquisition du presbytère. Néanmoins, le mode d'organisation peut être inspirant.

L'OBNL qui a pris le nom du projet « Maison Mère » est un organisme de gestion autonome qui reçoit ses mandats de la municipalité. Plusieurs membres du conseil d'administration sont nommés par la ville et le maire en est président.

L'OBNL a pour mandat de viser l'autonomie financière en misant sur l'hébergement individuel, la location d'espaces à des entreprises et les subventions publiques. La caractéristique principale du projet est de créer une pépinière d'entreprises innovantes dont la cohabitation offre une valeur ajoutée. Ces entreprises peuvent être des « start up » comme une blanchisserie commerciale ou des ateliers d'artistes qui partagent des espaces de production.

Le mandat confié par la ville à son opérateur s'inscrit dans une vision d'un projet structurant défini avec consultation de la population avant même la création de l'OBNL. En 2016, la ville a engagé un coordonnateur pour piloter la définition du projet et la consultation publique. Plus de 90 personnes ont contribué à l'exercice de définition des axes de développement qui ont inspiré la suite. À noter que la télévision communautaire régionale a suivi de façon soutenue le processus de consultation et l'élaboration du projet.

7- L'ESCALE DU ROY À CAP-SANTÉ

L'ancien presbytère de Cap-Santé est en voie d'être converti pour accueillir un café, un bureau d'information touristique et un espace consacré à la diffusion des arts. Quelques organismes y seront également logés. Le coût des réaménagements sont de l'ordre de \$ 375K dont \$160K à la charge de la municipalité. L'appellation du lieu a fait l'objet d'une consultation et d'une réflexion collective auxquelles plusieurs citoyens ont participé. Ouverture prévue à l'été 2021.

QUELQUES CONSTATS

Les exemples sont multiples. Si la majorité des cas ont en commun l'objectif de sauvegarde d'un lieu patrimonial, les solutions trouvées sont très variables et toujours ancrées dans la réalité locale.

Les difficultés budgétaires sont toujours présentes et le pragmatisme s'impose d'office dans toutes les recherches de solutions. Par contre, le pragmatisme n'est pas incompatible avec une vision de développement local ou régional qui peut orienter en amont les recherches de solutions pratiques.

André Dorval

Février 2021